

Objectifs	Comment ?	
Proposer des solutions aux habitants des territoires ruraux	Accompagner et consolider les actions déjà en place - dans nos associations locales, nos ACM, nos AJ, nos RPE et nos actions culturelles et de prévention	Valoriser les actions de Familles Rurales
Accompagner des nouveaux projets	Répondre à de nouvelles gestions d'ACM, d'AJ ou RPE selon les conditions de qualité visé par le CA	 <p>Accompagner toutes les demandes d'action parentalité (cf. Section « parentalité »)</p>
Accompagner nos associations dans tous les aspects de la vie associative et dans le mouvement	 <p>Proposer des accompagnements ciblés selon les besoins des associations dans le cadre de l'accompagnement fédéral « classique » ou des accompagnements « spécifiques »</p>	

	Action réalisée		Action non-engagée
	Action en cours de déploiement		Action annulée du projet